Patrimoine

État, associations, élus : la paix dans les châteaux forts alsaciens

Les tensions sont vives entre les associations de sauvegarde du patrimoine castral et les services de l'État, accusés de leur imposer des contraintes insupportables. Des élus sont montés au créneau et les bases d'une meilleure entente ont été posées, pour rendre plus fluides les opérations de sauvegarde des châteaux forts en Alsace.

Par Serge HARTMANN - 06:00 - Temps de lecture : 5 min

Sur le site des châteaux d'Ottrott : un patrimoine castral qui participe de l'identité patrimoniale alsacienne. Photo DNA /Serge HARTMANN

« Il a bien fallu donner un coup de pied dans la fourmilière. Ce n'était plus tenable ! ». Militant de la défense du patrimoine castral alsacien, Pierre Parsy est connu pour ne pas avoir sa langue dans la poche. Lassé par les bras de fer

menés avec l'administration, sa démission à l'automne dernier de la présidence des Amis des Châteaux d'Ottrott (140 membres) a eu son petit effet dans le milieu associatif engagé dans la préservation des châteaux forts.

> *« Des pans entiers de murs se sont effondrés »*

« Dans le même temps, je suis toujours là », bougonne-t-il. Ce qui lui a valu une raison supplémentaire de pester quand son association a été contrainte de payer un titre de recette émis par le fisc au nom d'Archéologie Alsace, d'un montant de plus de 9 000 euros. « Pour une étude préventive du donjon du château du Rathsamhausen dont nous n'avions même pas encore eu les résultats ! », soupire-t-il. Le genre de situations qui a poussé Bernard Fischer, maire d'Obernai, à alerter en décembre dernier ses collègues du conseil départemental du Bas-Rhin sur une situation préoccupante, dénonçant l'absence « d'une bienveillance de l'administration à l'égard de tous ces bénévoles ».

Trop de contraintes dans les autorisations de travaux et des freins financiers incompréhensibles : dans le milieu associatif castral, un certain malaise pointait çà et là, lié à trop de contraintes, rendues d'autant plus insupportables que certains sites appellent des mesures rapides. « Des pans entiers de murs se sont effondrés dans l'indifférence générale au Greifenstein, près de Saverne. De notre côté, au Lutzelbourg, on cherche à sauver le palais 1400 avant qu'il ne soit trop tard », poursuit Pierre Parsy qui a du mal, dans un tel contexte, à accepter la course d'obstacles imposée aux associations.

A lire aussi

- **Rapport de l'Académie d'Alsace : « Des questions et des réponses techniques »**

62

Classés ou inscrits au titre des Monuments Historiques, ils sont 62 en Alsace, dont 39 dans le Bas-Rhin et 23 dans le Haut-Rhin. 46 sont classés, 16 inscrits. Et 21 sont propriétés de l'État, 24 des

collectivités territoriales (21 des communes, 3 de la CEA), 17 sont aux mains de privés.

Éviter les lenteurs aux conséquences catastrophiques

« C'est vrai qu'il faut faciliter le travail de ces bénévoles, même s'il est évident qu'on ne peut pas leur donner carte blanche sur tous les plans. J'étais récemment au château du Landsberg. Dans l'association, il y a un ancien chef d'entreprise en bâtiment. Vous n'allez quand même pas lui demander s'il est capable de remonter un mur ! », réagit Nathalie Kaltenbach-Ernst. Maire de Barr, elle est aussi en charge du pôle châteaux forts au sein de la nouvelle Collectivité européenne d'Alsace, qui en a fait un axe important de sa politique patrimoniale. Il est vrai qu'avec 500 ruines et châteaux, il y a de quoi faire dans notre région.

« Dès qu'il s'agit d'entretien, de consolidation, il faut permettre aux associations d'opérer rapidement. Bien sûr, les rénovations, le travail scientifique de restauration, les fouilles archéologiques, tout cela doit être encadré. Mais il faut éviter les lenteurs administratives qui peuvent avoir des effets catastrophiques sur un site. En un an, la nature reprend le dessus d'une manière affolante », poursuit l'élue.

Il s'agit aussi de ne pas décourager les énergies et permettre aux associations castrales de renouveler leurs effectifs. « C'est un vrai défi pour elles, et qu'elles relèveront d'autant mieux en ayant le sentiment d'être accompagnées dans leur mission par les collectivités et les services de l'État », poursuit Nathalie Kaltenbach-Ernst.

Un tour de table s'est tenu récemment à la Direction Régionales des Affaires Culturelles (DRAC), réunissant les services de l'État et de la CEA, des élus et des représentants des fédérations castrales. « On semble aller dans la bonne direction », concède Pierre Parsy, tandis que Nathalie Kaltenbach-Ernst énumère les avancées, notamment « la mise en place d'un partenariat conventionné et d'une programmation pluriannuelle des travaux pour chaque association volontaire ». L'objectif consiste à « fluidifier les autorisations administratives, mais en tenant compte des compétences sur le terrain », résume l'élue.

Se projeter dans la durée

Directrice-adjointe de la DRAC en charge des patrimoines, Virginie Thévenin ne dit pas autre chose. « On sait que certains trouvent que tout ne va pas assez vite, mais ces prochains dispositifs permettront aux associations castrales de se projeter dans la durée, et même de faciliter le subventionnement de leurs travaux », explique-t-elle. Rappelant cependant que l'encadrement scientifique est non-négociable pour des bâtiments classés ou inscrits aux Monuments Historiques. « Il y a un Code du Patrimoine », insiste-t-elle. La formation et le diagnostic des compétences sont aussi des outils facilitant l'action sur le terrain.

« On ne peut pas se passer des associations, argumente encore Nathalie Kaltenbach-Ernst. Il faut prendre le temps de les écouter. Grâce à elles, à leur engagement, leur temps, la collectivité économise des sommes énormes dans le domaine de la défense du patrimoine ».

Au Hugstein, tout va bien

« D'une association à l'autre, les situations sont tellement diverses », résume Bernard Reumaux, chargé de livrer à la Collectivité européenne d'Alsace un état des lieux de la préservation du patrimoine castral. Si du côté d'Ottrott, l'agacement dominait, à l'ombre du Hugstein, près de Guebwiller, c'est un président d'association heureux qui s'exprime. À la tête de Pro Hugstein, qui regroupe quelque 130 membres, Jean-Marie Nick se félicite des échanges entretenus avec la DRAC et Archéologie d'Alsace. « On a encore eu une réunion il y a peu. Tout cela se fait en plein consensus.

On travaille notamment pour une mise en valeur du site, à l'occasion des 800 ans du château célébrés en 2030 », explique-t-il. Si d'autres invoquent le manque de temps, lui préfère « aller lentement, sans précipitation, pour sauvegarder au mieux un élément emblématique du patrimoine dans la vallée du Florival ».

— S.H.

Culture - Loisirs | Patrimoine culturel | +